



## TONNAY-CHARENTE

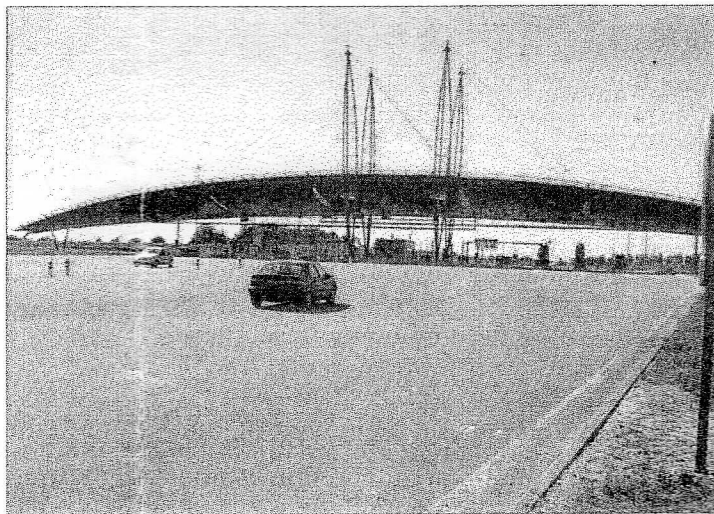
# Mobilisation générale contre le péage

*Mercredi 2 juin, en soirée, la municipalité invitait la population de la Capr à une réunion préparatoire à la constitution d'une association dont l'unique objectif serait l'obtention de la gratuité du tronçon de l'A837, entre Cabariot et Rochefort et ainsi pallier la saturation de l'avenue de l'Aunis.*

**R**ÉUNIE au complexe municipal, mercredi 2 juin en soirée, une soixantaine de personnes dont les maires de la Capr (Communauté d'agglomérations du Pays rochefortais) est venue assister au procès du péage de l'A837. C'est à partir d'un constat alarmant et révélateur d'une inutilité majeure que la municipalité de Tonnay-Charente s'est engagée à obtenir la gratuité de l'A837 entre le péage de Cabariot et Rochefort-Le Vergeroux.

En effet, très peu empruntée par les automobilistes et les routiers, cette pseudo-déviante ne participe en aucun cas au désengorgement de la RN137, comme il était prévu. Elle contribue davantage à la saturation de cet axe routier dans la traversée de l'agglomération tonnacquoise et du réseau secondaire. Sur l'avenue de l'Aunis, des pointes à 42 000 véhicules par jour ont été enregistrées. «L'autoroute ne nous a pas apporté d'amélioration», lance Jean-Pierre Guillon, maire de Tonnay-Charente. Le chef d'assemblée dénonce également l'emprunt de la RN137 par les utilisateurs de l'axe Bordeaux-La Rochelle. Ce qui réduit la ville à une simple voie de transit. «On ne veut pas leur interdire de passer par Tonnay-Charente, mais la gratuité du péage permettrait de décongestionner la voie», poursuit-il.

Ce péage représente un véritable budget pour les usagers qui fréquentent quotidiennement l'A837 pour des raisons professionnelles. À soixante centimes d'euros le passage, voilà de quoi dissuader les travailleurs qui devraient emprunter quotidiennement deux, voire quatre fois la rocade et qui de ce fait privilégient l'axe saturé de l'avenue de l'Aunis. Le tout au détriment de cette "Autoroute des oiseaux", l'a-t-on baptisée à l'époque, qui comptabi-



*Le péage de Cabariot est certes esthétique, mais il ne fait pas l'unanimité parmi les élus et la population tonnacquoise (photo C. C.)*

lise moins de 3 000 véhicules par jour. Une aberration que le maire ne manque pas de pointer du doigt. «C'est une "connerie" (sic), crache-t-il.

Et Didier Quentin, député, qui soutient cet engagement de renchérir : «C'est une double "connerie" (re-sic), car j'étais persuadé de rencontrer une bretelle de sortie au nord pour aller à Saint-Jean-d'Angély, et non. Je ne comprends pas pourquoi on n'en a jamais construit». Ils en ont tellement gros sur la patate que les élus ne laissent pas de place à la poésie. Car, à ce stade, la situation est préoccupante. D'une part, l'insécurité routière est permanente, et les riverains doivent constamment rester sur le qui-vive pour éviter le danger. Et d'autre part, la santé des habitants est en jeu. L'émanation de poussières cancérigènes et le rejet de dioxyde d'azote fomentent une pollution sanitaire et environnementale inquiétante. Sans compter la gêne sonore et le frein économique que ce problème implique. Une pléthore d'arguments que l'association,

constituée par des habitants de Tonnay-Charente et de la Capr fortement mobilisés, mettra en avant pour dénoncer l'inefficacité du tronçon autoroutier en question. La commune tonnacquoise n'étant pas personne physique, elle ne peut demander des comptes à la société concessionnaire ASF (Autoroutes du Sud de la France) et surtout, ne peut l'attaquer en justice. Voilà pourquoi une association à but unique doit être créée pour exiger la gratuité du péage entre Cabariot et Rochefort-Le Vergeroux. «Les grandes villes se sont fait entendre, j'espère que nous nous ferons entendre nous aussi et que nous aurons l'appui de la Capr». Une cotisation minime et symbolique sera demandée puis transformée en subvention.

### Un combat depuis longtemps engagé

Depuis plusieurs années, le combat contre cette absurdité dure. La gratuité du péage a, de longue date, été réclamée au pré-

sident d'ASF de l'époque, Gérard Balle, qui a répondu banco... si la collectivité rachète le tronçon d'autoroute concerné. La note se révèle alors plutôt salée : 95 millions de francs (14,5 millions d'euros), «soit deux beaux collègues», ironise Jean-Pierre Guillon. Quand la proposition d'ASF a été présentée au Conseil général, pas un seul conseiller ne s'est prononcé pour.

L'heure est donc à la création d'une association qui déploiera son arsenal d'arguments et, si besoin est, n'hésitera pas à ester en justice, en s'appuyant sur une jurisprudence favorable. Dans la salle, on évoque le cas des grandes villes comme Toulouse, Lyon, ou Strasbourg qui ont obtenu, parfois au terme de longs conflits avec les sociétés d'autoroute, la gratuité de leurs rocade. Si lutte il doit y avoir, Jean-Pierre Guillon ne sera pas seul à monter au créneau. Cette réunion d'information a mobilisé la quasi-totalité des maires du canton et les deux élus présents, Didier Quentin, député, et Jacques Boucher, conseiller général du canton de Rochefort-sud et vice-président de la Capr, l'ont assuré de leur soutien. Jacques Boucher précisant que ce genre de combat lui plaît et qu'il «s'évertuera à monter au créneau et négocier avec ASF pour arriver à la gratuité et balayer ainsi cette verrue».

Outre l'étude des principes juridiques, l'association relancera le département et la Capr, puis mènera, si besoin est, des actions de terrain comme l'organisation de manifestations, l'occupation du péage comme ça s'est fait en d'autres lieux, etc. On peut compter sur l'imagination des opposants quand il s'agit de rétablir le bon droit. La prochaine réunion verra la constitution de l'association et le début de l'action.

Christophe CORITON.

# L'octroi qui fâche

Jean-Pierre Guillon a la très désagréable impression de s'être bien fait avoir sur ce coup. Lui, ses administrés et tous les usagers de ce tronçon d'autoroute qui devait figurer une rocade de contournement de la ville de Tonnay-Charente. Jean-Pierre Guillon n'a pas de mots assez durs pour qualifier les engagements non tenus et les revirements de situation.

À la promesse non tenue de la gratuité du tronçon vient s'ajouter le fait que le prix demandé est carrément plus cher que partout ailleurs sur le réseau ASF. Chaque véhicule est, en effet, taxé de 0,60 euro pour l'usage de 10 km d'asphalte et d'une belle gare de péage (par ailleurs primée pour son esthétique), alors que 6 km sont effectivement parcourus sur la concession ASF. Depuis sept ans, les usagers paient donc 4 km de trop et Jean-Pierre Guillon n'hésite pas à qualifier ce péage "d'octroi". De la bouche de Didier Quentin on entend même filtrer le mot "racket".



Les élus montent au créneau contre le péage.  
(photo J.-P. B.)

Pire, lorsque l'on vient de Saintes, après la gare de péage de Cabariot, on paie pour le roulage sur ces 10 km, même si on sort 500 m après les cabines vers le rond-point qui dirige sur Lussant ou Muron. «Finalement, non seu-

lement ils nous font payer une autoroute qu'on nous avait promise gratuite, mais en plus ils nous la font payer plus cher qu'on aurait dû. C'est, je pense, un argument qui vaut dans le droit».

Ce dossier a décidément tout faux sur toute la ligne puisque, initialement prévue pour décongestionner l'artère principale de Tonnay-Charente, c'est l'effet inverse qui se produit et qui fait de l'avenue de l'Aunis, l'axe le plus fréquenté du département, après la rocade rochelaise, avec des pointes à 42 000 véhicules par jour. «Pour une voie qui traverse notre commune, où d'un côté on a le boulanger, de l'autre la boîte à lettres, les habitants du secteur prennent de réels risques quand ils traversent l'avenue. Tout ça nous a amenés à dire que l'autoroute n'a pas apporté d'amélioration à la circulation et au cadre de vie de Tonnay-Charente, au contraire...», dénonce Jean-Pierre Guillon.

Jean-Philippe BEQUET.